



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DU BEAUSSET**

SÉANCE DU 01 JUILLET 2025

N°2025.07.01.9

L'an deux mille vingt-cinq, le 01 juillet à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville du Beausset dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de l'espace Azur, Esplanade Charles de Gaulle au Beausset, sous la présidence de Monsieur Edouard FRIEDLER, Maire du Beausset.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Étaient présent(e)s : Edouard FRIEDLER – Danielle SERRES – Hervé THEBAULT – Laurent CAULET - Claude BLOIS – Bruno VADON – Sandrine HORNUNG – Marie VIDAL-MICHEL - Arnaud DOT – Fabien BAUDINO – Alain LEMOINE - Patricia LOMBARDO - Alexandra LOTHMANN – Raphaël FIORUCCI - Cathy CANDAU – Michèle SALLES – Claude ALIMI – Clivy RIDE-VALADY

- 18h10 arrivée de Clivy RIDE-VALADY : après le vote du secrétaire de Séance, après les votes des PV du 14/04/2025 et 15/05/2025, pendant le préambule et avant le vote du point n°1

Étaient représenté(e)s : Ludivine CORTY représentée par Danielle SERRES - Marc RAMUS représenté par Marie VIDAL-MICHEL – Stéphanie RUSSO représentée par Claude BLOIS – Michel BAYARD représenté par Edouard FRIEDLER - Laurence BOUSAHLA représentée par Clivy RIDE-VALADY - Gérard PERRIER représenté par Michèle SALLES

Absent(es) non représenté (es) : Julia NEGRONI - Alain MAROT - Denis WILLAERT - Philippe MARCO - Richard CAMUS

9. Attribution d'une subvention exceptionnelle à 2 (deux) sportifs de haut niveau – Rapporteur Arnaud DOT

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les demandes formulées par Aïona Philippe Sasiain et Dominique Hourriez, en date des 2 et 24 mai 2025,

Considérant le souhait du Conseil Municipal de soutenir ces deux jeunes athlètes varoises, Aïona Philippe Sasiain et Manon Gloaguen, compétitrices de haut niveau,

Après en avoir délibéré,

Décide l'attribution de deux subventions exceptionnelles de 1 000 € chacune, qui leur seront directement versées dans le cadre d'une convention de partenariat,

Autorise Monsieur le Maire à liquider et ordonnancer cette subvention exceptionnelle,

Précise que les crédits sont prévus au Budget Supplémentaire 2025 de la Commune, chapitre 65.

Votes :

Adopté → **24**

Edouard FRIEDLER – Danielle SERRES – Hervé THEBAULT – Laurent CAULET – Claude BLOIS – Bruno VADON – Sandrine HORNUNG – Marie VIDAL-MICHEL – Arnaud DOT – Fabien BAUDINO – Alain LEMOINE – Patricia LOMBARDO – Alexandra LOTHMANN – Raphaël FIORUCCI – Cathy CANDAU – Michèle SALLES – Claude ALIMI – Clivy RIDE-VALADY – Ludivine CORTY représentée par Danielle SERRES – Marc RAMUS représenté par Marie VIDAL-MICHEL – Stéphanie RUSSO représentée par Claude BLOIS – Michel BAYARD représenté par Edouard FRIEDLER – Laurence BOUSAHLA représentée par Clivy RIDE-VALADY – Gérard PERRIER représenté par Michèle SALLES

Absent (es) non représenté (es) -> 5

Julia NEGRONI – Alain MAROT – Denis WILLAERT – Philippe MARCO – Richard CAMUS

Fait et délibéré au Beausset les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Edouard FRIEDLER

